

COVID-19 – Certificat médical établi suite à un avis médical donné par téléphone (codes 101990 & 101135)

helan

Onafhankelijk ziekenfonds

Renvoyez le document au plus vite et dûment complété :

par poste: Helan Mutualité libre, Service Indemnités, Boomssesteenweg 5, 2610 Wilrijk

ou par voie digitale : www.helan.be/declaration-incapacite-de-travail

Davantage d'informations : www.helan.be

Vous trouverez ci-dessous le modèle de certificat d'incapacité de travail qui doit être utilisé pour les patients à la suite d'un **avis téléphonique** (codes 101990 et 101135).

Ce certificat peut être envoyé au patient **par voie postale ou par mail, sous format PDF**, afin que le patient puisse transmettre ce certificat au médecin-conseil de sa mutualité.

Certificat d'incapacité de travail

A remplir par le médecin traitant :

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie avoir interrogé ce jour par téléphone dans le cadre de la pandémie COVID-19

Nom et prénom : _____

Numéro national : _____

et lui avoir reconnu incapable de travailler du / / au / / (inclus).

Ce certificat d'incapacité concerne :

- le début de cette incapacité
 une prolongation de cette incapacité

Date : / /

Signature du médecin :

Identification du médecin avec numéro INAMI :

cachet



K000111D0000000737646600